

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

## Garage des Carmélites : Pour un garage sécurisé vélo

La Mairie du 1er arrondissement dispose dans son inventaire un garage de 46 m<sup>2</sup> situé en bas de la montée des Carmélites dans le 1er arrondissement, sa valeur locative annuelle est évaluée à 1 800 euros. Jusqu'en avril 2022 ce garage couvert et fermé était utilisé pour garer un véhicule. Des travaux d'aménagement réalisés en 2022 ont transformé l'espace à proximité du garage en piéton, le rendant impropre à son usage. La Mairie du 1er arrondissement souhaiterait que cet espace serve de garage à vélo fermé et sécurisé. En effet la Métropole de Lyon a identifié un besoin très fort dans le premier arrondissement. Néanmoins au regard de sa petite taille l'espace n'entre pas dans le projet garage à vélo de la Métropole. La Mairie du 1er arrondissement souhaite donc faire un appel à manifestation d'intérêt pour mettre à disposition cet espace pour qu'une association ou une entreprise le mette à disposition des usagers intéressés, gratuitement ou non, dans le cadre fixé par la délibération tarifaire en vigueur.

### Conditions de candidature

Peuvent être éligibles les associations, les groupements constitués, les coopératives, ou autres types de structures s'inscrivant dans une démarche d'économie sociale et solidaire, ainsi que les entreprises privées.

### Projets éligibles

Il doit s'agir d'un projet permettant l'accès à un garage sécurisé pour les vélos. Les frais de fonctionnement nécessaires à l'activité seront pris en charge par le preneur. Le preneur prendra notamment à sa charge les frais de sécurisation, relation usager, badges et de fluides. En ce qui concerne les investissements selon les cas ils pourront être pris en charge par la Mairie du 1er arrondissement ou le preneur. Le candidat devra mettre en avant dans sa réponse les dépenses d'investissement qu'il souhaiterait voir supporter par la Mairie du 1er, à titre d'exemple des supports-vélos, ranges-vélos, le dispositif de fermeture du garage... Le candidat devra préciser le mode de fermeture de la porte du garage, l'accès aux piétons dans le garage et le mode d'éclairage du garage (contrainte il n'y a pas d'électricité). Il en sera tenu compte dans l'analyse de l'offre.

### Modalité de réponse à l'appel

Les porteurs de projet sont invités à remplir le dossier de candidature accessible sur le site web de la Mairie du 1<sup>er</sup> : <https://mairie1.lyon.fr/actualite/votre-mairie/appel-manifestation-dinteret-mise-disposition-du-garage-velo-de-la-montee> et à fournir les pièces et informations demandées dans le dossier.

La mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement propose une visite des lieux afin de faciliter la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt, à partir du 22 mai 2023.

**La date limite pour envoyer le dossier est fixée au 30/07/2023 à 12 heures pm**, pouvant être prolongé automatiquement au 30/09/2023 (12H00) en cas d'absence de réponse à cette date.



à l'adresse suivante : Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement, 2, place Sathonay 69001 Lyon ou par email : [appelaprojet@mairie-lyon.fr](mailto:appelaprojet@mairie-lyon.fr)